

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 6

Vorwort: Editorial
Autor: Boitel, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

On peut admirer, à juste titre et sans réserves, le relèvement de l'industrie française. Tombée presque à zéro à la fin de 1944, la production a, dans son ensemble, dépassé de 12 p. 100 son niveau de 1938. Il est frappant de constater, à cet égard, que quatre ans après la première guerre mondiale, qui n'avait pas porté à l'appareil industriel français d'aussi terribles coups que ce dernier conflit, ce niveau était encore de 22 p. 100 inférieur à celui de 1913.

Cependant, ces résultats brillants ne suffisent pas à effacer la crise qui sévit actuellement : à l'intérieur, crise de trésorerie, de mévente ; à l'extérieur, crise de devises à laquelle le plan Marshall, dans sa phase naissante, n'apporte encore qu'un remède insuffisant.

Cette crise inquiète les Français, anxieux de voir se stabiliser leur économie, surprend l'étranger, pressé d'équilibrer ses relations économiques avec la France. En réalité, elle est dans l'ordre logique des choses.

En effet, si le rythme de la production s'est accéléré, la masse des besoins a augmenté dans de plus fortes proportions encore. En outre, les profondes perturbations provoquées par la guerre ont contraint la France à se réorganiser politiquement, socialement, économiquement, réorganisation qui a eu pour conséquence une baisse parfaitement explicable dans le rendement du travail.

A la première tâche qui subsiste : produire encore davantage pour satisfaire des besoins accrus, s'ajoute une seconde : produire de telle façon que la valeur des biens répandus sur le marché soit en rapport avec le pouvoir d'achat du consommateur. En bref, abaisser le prix de revient en augmentant la productivité de peur d'en arriver à cette situation paradoxale, mais grave, d'un approvisionnement relativement abondant en face de marchés aux besoins, même immédiats, insatisfaits.

Lorsqu'on a ces données présentes à l'esprit, il n'y a plus lieu de s'étonner du niveau encore bas des exportations françaises vers la Suisse. Celles-ci se heurtent maintenant à des obstacles moins rapidement surmontables, parce qu'ils sont faits d'éléments soumis à la loi naturelle de l'offre et de la demande et qu'une seule décision du Prince ne suffit plus à éliminer.

Il est encourageant de constater que l'Autorité française s'efforce, depuis deux ans de faciliter la réalisation des ventes à l'étranger en la débarrassant progressivement (trop lentement peut-être aux yeux des intéressés) d'un appareil administratif qui enlève au potentiel français sa rapidité d'action et sa souplesse.

Il est rassurant de voir que l'initiative privée a compris qu'il était nécessaire d'exporter, non plus à tout prix, mais à bon escient, et avec des méthodes réalistes. Les effets peuvent être plus lents à percevoir, mais le procédé n'est-il pas le plus sûr pour arriver à cet équilibre tant souhaité ?

Des chiffres d'ailleurs sont là pour nous inspirer confiance puisqu'en avril dernier, immédiatement après les mesures monétaires que l'on connaît, la balance commerciale franco-suisse s'est soldée par un excédent en faveur de la France, pour la première fois depuis plusieurs mois.

Il y a tout lieu de penser que les résultats du mois de mai mettront la Commission mixte franco-suisse, qui doit se réunir à Berne le 30 juin, en mesure de prendre des décisions permettant à l'accord du 29 juillet 1947 d'arriver sans heurts à son échéance.

Jacques Boitel

*Directeur général de la
Chambre de commerce suisse en France*